



MÉDECINE zoologique

CENTRE HOSPITALIER
UNIVERSITAIRE VÉTÉRAIRE
Faculté de médecine vétérinaire



ALIMENTATION DU PHALANGER VOLANT (SUGAR GLIDER)

Contrairement à ce que son nom pourrait laisser croire, le phalanger volant ne doit pas être nourri majoritairement avec des fruits et autres sucres, car il est **omnivore**.

La diète à l'état sauvage

L'alimentation varie selon la saison. Durant la belle saison, ils sont majoritairement insectivores alors qu'en hiver, ils se nourrissent de la sève d'eucalyptus et d'acacia, de nectar, de pollen, de miel et à un moindre degré d'arachnides et d'insectes.

La diète en captivité

La diète en captivité devrait inclure :

- *Des sources de glucides* : nectar (ex : nectar pour loris et loriquets), jus de fruits frais, ainsi que des fruits et légumes (pas plus de 15% - 25 % du poids corporel de l'animal). Une diète majoritairement basée sur les fruits n'est pas convenable, car elle procure une source inadéquate de protéines et de calcium ce qui prédisposent aux maladies osseuses et dentaires.
- *Des sources de protéines* : des insectes (vers de farine, criquets), moulée pour insectivores, œufs cuits durs, souriceau. La nourriture commerciale spécialisée devrait constituer au moins 24% de la diète.
- Un supplément de calcium et de minéraux peut être ajouté à la ration quotidienne.

Quand et comment nourrir son phalanger volant?

Étant donné qu'ils sont des animaux nocturnes, les phalangers volants devraient être nourris le soir avec de la nourriture fraîche bien mélangée pour éviter qu'ils ne consomment que leurs aliments favoris.

Diète simplifiée

Une diète simplifiée a été proposée pour nourrir le phalanger volant. Elle consiste en :

50% de mélange "Leadbeater"* (un nectar artificiel)

50% d'une diète commerciale pour insectivore (Mazuri)

***Mélange Leadbeater**

- 150 ml d'eau chaude
- 150 ml de miel
- 1 œuf cuit dur dont la coquille a été retirée
- 25 g de céréales pour bébé riches en protéines
- 1 c. à thé de suppléments de vitamines et minéraux

© 2013 Isabelle Langlois – Tous droits réservés. L'usage de ce document est permis à des fins professionnelles pour promouvoir la santé animale et informer les propriétaires d'animaux. Ce document ne peut en aucun cas être utilisé dans un cadre commercial sans autorisation expresse de l'auteur. Toute reproduction doit être intégrale, sans modification et elle doit mentionner le nom de l'auteur du document.

Hôpital des animaux de compagnie
Centre hospitalier universitaire vétérinaire

Téléphone: (450) 778-8111
Région de Montréal : (514) 345-8521, poste 8111
Montréal : (514) 764-8111